

## Licence Professionnelle Infographie Paysagère 2023-2024

### ATTESTATION DE PROMESSE D'EMBAUCHE EN CONTRAT D'ALTERNANCE

Il est convenu entre les deux parties :

#### L'EMPLOYEUR

N° SIRET : ..... Code APE : ..... Nombre de salariés : .....

Raison sociale : .....

Nom, prénom du Responsable  Mr  Mme  Mlle : .....

Fonction : .....

Adresse complète : .....

☎ : ..... Portable : ..... Site Web : .....

E-mail entreprise ..... @ .....

et

#### L'APPRENTI

Nom, prénom : .....

qu'un contrat d'apprentissage sera signé en vue de la prochaine rentrée scolaire.

L'employeur s'engage à "confier à l'apprenti des tâches ou des postes permettant d'exécuter des opérations ou travaux conformes à une progression annuelle définie par accord entre le centre de formation d'apprentis et les représentants des entreprises qui inscrivent des apprentis dans celui-ci".  
(Article L.6223-3 du code du travail)

**L'apprenti devra être admis aux épreuves d'admission avant la signature effective du contrat.**

Fait à .....

Le .....

Signature du futur Apprenti

Signature du Responsable  
et Cachet de l'Entreprise (obligatoire)

A m'adresser dès que possible, directement par mail : [patricelehouarno@free.fr](mailto:patricelehouarno@free.fr)

# Ce qu'il faut savoir sur l'alternance

## Objectif

Permettre à un jeune d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par une Licence professionnelle, titre homologué de niveau II.

## Découvrir l'alternance

Toutes les informations pour les candidats et les entreprises.

[https://www.alternance.emploi.gouv.fr/decouvrir-lalternance?portal=gc\\_5228](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/decouvrir-lalternance?portal=gc_5228)

## L'âge de l'alternant

**Le contrat d'apprentissage** est destiné à tout jeune âgé de 16 à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu,...

**Le contrat de professionnalisation** pour les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.

## Type de contrat

Contrat de travail à durée déterminée (CDD) en alternance, de 12 mois. Le contrat est de la responsabilité de l'employeur.

Le formulaire Cerfa FA 13 est disponible en ligne sur : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/demarches-administratives>

## Rémunération mensuelle des apprentis sur la base de 35 heures au 1 janvier 2023 :

Salaire d'un apprenti en 2023	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	461,51 €	43% SMIC	734,99 €	53% SMIC*	905,92 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	666,62 €	51% SMIC	871,73 €	61% SMIC*	1 042,66 €
3ème année d'alternance	55% SMIC	940,10 €	67% SMIC	1 145,22 €	78% SMIC*	1 333,24 €
Salaire d'un apprenti en 2023	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% SMIC*			1 709,28 €		

## Cas particuliers

- Les cas particuliers de l'enseignement supérieur :

La **licence professionnelle** se prépare en une année après deux années d'enseignement supérieur. Que vous ayez ou non déjà fait un contrat d'apprentissage avant la licence professionnelle, vous serez rémunéré sur la base de la 2<sup>e</sup> année d'exécution de contrat.

- Si j'étais précédemment apprenti :

Je conclus un nouveau contrat avec le même employeur ou avec un employeur différent, ma rémunération est au moins égale à celle que je percevais lors de la dernière année d'exécution du contrat précédent.

- Si l'apprenti change de tranche d'âge, il faut appliquer le pourcentage correspondant au plus tard le mois suivant.

## 2023 : prime de 6000€ par apprenti pour les entreprises

## Plus de détails sur le contenu de la Licence et présentation des travaux des étudiants :

<https://www.infographie-paysagere.fr/>

## Pour toutes questions administratives, n'hésitez pas à contacter le CFA de Roville :

Centre de Formation d'Apprentis  
28 rue du Chêne - 88700 Roville aux Chênes  
Tél: 03 29 65 33 92 - Fax: 03 29 65 34 22  
mail : [cfa.roville@wanadoo.fr](mailto:cfa.roville@wanadoo.fr)

Cordialement,



Patrice LE HOUARNO \_ Architecte-paysagiste,  
Vice-président de la Fédération Française du Paysage  
Région Alsace-Lorraine de 2009 à 2015  
Responsable pédagogique de la Licence pro Infographie Paysagère  
Ecole d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes  
Tel : 06.98.93.30.67 - <https://www.infographie-paysagere.fr/>